Inter-Sap, groupement d'entreprises de services à la personne annonce son lancement officiel.

Ce groupement a pour but de fédérer, structurer et développer le secteur des services à la personne en pleine expansion ces dernières années, afin de s'organiser pour mieux répondre aux besoins.

La naissance d'un groupement d'entreprises indépendantes

Nicolas Baret, Président d'Inter-Sap explique que ce regroupement est naît d'une collaboration entre plusieurs entreprises de service à la personne basées dans le Grand Sud-Ouest qui ont souhaitées mutualiser leurs moyens afin de :

- réduire leurs coûts de gestion en mutualisant leurs achats

- disposer d'outils marketing adaptés à leur offre de service et répondant aux attentes de leurs clients

- mieux se consacrer aux besoins de leurs clients

- être à l'écoute de leurs salariés et ainsi fidéliser ses clients

- sécuriser son activité d'un point de vue juridique et financière

- être accompagnées par des experts pour optimiser leur développement.

A ce jour, Intersap, compte plus de 500 salariés répartis sur 11 agences sur le grand Sud-Ouest en Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin. Les membres du group ement ont réalisé 4 00 000 heures d'interventions et un chiffre d'affaire de plus de 7 millions d'euros.

Deux enseignes au plus proche des besoins

Inter-Sap propose une offre complète à ses adhérents au travers de deux enseignes : Vitadom dédiée aux actifs et aux familles et Synervie spécialisée dans l'assistance aux personnes en situation de dépendance.
Elles sont fondées sur des valeurs humanistes fortes et proposent des services « sur mesure » définis en fonction des besoins du client . Le personnel est recruté suivant d es critères

stricts de formation, d'expérience et de savoir-être. La qualité des services est garantie par la mise en application du manuel Qualité Qualisap.
Les
structure
s
sont
agréée
s
ce
qui permet de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impô
t
.

Un secteur dynamique en plein essor

Les besoins dans le secteur des services à la personne sont toujours croissants en France. Cel a s'explique notamment par le vieillissement de la population française mais aussi par le changement des modes de vie ou encore le fort taux de natalité.
Le taux d'activité des femmes a augmenté de près de 25 % sur les trente dernières années et 300.000 foyers sont à la recherche d'une solution de garde pour leur enfant. De plus, c
e secteur a été dynamisé par le plan Borloo (2005). En 2011, 17 % des ménages français ont bénéficiés de ces services. Dans les années à venir, le seul effet des évolutions démographiques pourrait accroître le nombre de ménages utilisateurs, ce qui augmenterait le volume global du travail.
Inter
-S
ap
débute une grande histoire
!

Le Groupement INTERSAP sera présent au Salon des Services à la Personne les 29, 30 novembre et 1er décembre 2012 à Paris Porte de Versailles.

Plus d'informations sur le site : www.inter-sap.fr